

Que contient votre garage?

Pratiques de manipulation des produits chimiques visant à protéger l'eau potable

Qu'entend-on par liquides non aqueux denses?

Les liquides non aqueux denses sont des produits chimiques qui sont plus denses que l'eau. Difficilement solubles dans l'eau, ils demeurent sous une phase liquide séparée dans les eaux de surface et les eaux souterraines. Ces produits chimiques peuvent être toxiques et cancérigènes pour l'homme et l'environnement. Même à faibles doses, les liquides non aqueux denses peuvent être nocifs s'ils sont ingérés.

Les liquides non aqueux denses sont utilisés dans de nombreuses industries et peuvent se trouver en petites quantités dans les produits ménagers courants.

En quoi cela me concerne-t-il?

Les liquides non aqueux denses constituent une menace pour les sources d'eau potable, car ils peuvent atteindre les aquifères (zones où l'eau circule dans le sol et qui servent de sources d'eau potable). Même s'ils sont déversés en quantités peu importantes, les liquides non aqueux denses peuvent contaminer de grandes étendues d'eau souterraine et persister dans l'environnement pendant de nombreuses années. Ils peuvent former des nappes insolubles et mobiles qui rendent difficile ou impossible l'application des méthodes de nettoyage classiques et qui finissent donc par contaminer des réserves d'eau potable. La meilleure façon de protéger notre eau potable est de se renseigner sur les liquides non aqueux denses et de faire preuve de prudence lorsqu'on travaille avec ces produits chimiques.

Quand les liquides non aqueux denses présentent-ils une menace?

Le stockage et la manipulation des liquides non aqueux denses dans certaines zones vulnérables constituent une menace pour l'eau potable en vertu de la Loi de 2006 sur l'eau saine de l'Ontario.

Si vous pensez habiter dans une région où les liquides non aqueux denses pourraient être un sujet de préoccupation, consultez notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements : ottawa.ca/protectiondessources

Que puis-je faire?

Afin d'empêcher les liquides non aqueux denses d'atteindre des sources d'eau potable, il importe d'utiliser des stratégies de gestion qui contribuent à prévenir les accidents. Vous devriez avoir recours à des pratiques de gestion exemplaires pour vous assurer que votre milieu de travail demeure propre et bien rangé. La formation des employés sur les techniques de gestion des liquides non aqueux denses contribuera à éliminer les risques d'accident et à réduire la possibilité d'une mauvaise manipulation des produits chimiques ou de l'équipement.

Voici certaines des pratiques de gestion exemplaires à employer :

- veillez à ce que les barils et les contenants de produits chimiques soient stockés d'une manière soignée et ordonnée;
- n'entreposez pas de conteneurs à un endroit où ils peuvent être exposés à des précipitations ou à un ruissellement;
- inspectez les zones de stockage régulièrement pour vous assurer de l'absence de fuite ou de déversement;
- jetez les produits chimiques inutilisés comme il se doit; consulter ottawa.ca pour en savoir plus sur l'élimination sûre des déchets ménagers dangereux;
- tenez une liste des procédures à suivre en cas de déversement (p. ex. des matériaux absorbants ou de confinement doivent être à portée de main en cas de déversement);
- communiquez avec le Centre d'intervention en cas de déversement (24 heures par jour) au 1-800-268-6060 en cas de déversement.

Que contient votre garage?

Pratiques de manipulation des produits chimiques visant à protéger l'eau potable

Qu'entend-on par solvants organiques?

Les solvants sont des substances capables de dissoudre les solides, les gaz ou les liquides. Les solvants organiques sont des solvants à base de carbone. Ils partagent une structure commune et se présentent sous une forme liquide à la température ambiante. De nombreux solvants organiques sont reconnus comme étant des produits cancérigènes, toxiques pour la reproduction et neurotoxiques.

Où sont-ils utilisés?

Les solvants organiques ont été utilisés en grandes quantités pendant des décennies pour des applications industrielles et commerciales. Ils sont également présents en petites quantités dans des produits ménagers courants, tels que les adhésifs et les nettoyants. Les solvants organiques volatils sont utilisés dans les peintures, les vernis, les laques, les adhésifs, les colles et les agents de dégraissage ou de nettoyage. Ils servent aussi pour la production de colorants, de polymères, de plastiques, de textiles, d'encre d'imprimerie, de produits agricoles et de produits pharmaceutiques.

Quand les solvants organiques présentent-ils une menace?

Le stockage et la manutention des solvants organiques dans certaines zones vulnérables constituent une menace pour l'eau potable en vertu de la **Loi de 2006 sur l'eau saine de l'Ontario**.

En général, la manipulation et le stockage des solvants organiques sont considérés comme une menace quand ceux-ci sont stockés hors terre dans une quantité supérieure à 250 L. Cependant, dans certaines circonstances, la menace est importante pour les sources d'eau souterraine si des solvants organiques sont stockés sous terre en quantités supérieures à 25 L.

Si vous pensez habiter dans une région où les solvants organiques pourraient être un sujet de préoccupation,

consultez notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements : ottawa.ca/protectiondessources

Que puis-je faire?

Afin d'empêcher les solvants organiques d'atteindre des sources d'eau potable, il importe d'utiliser des stratégies de gestion qui contribuent à prévenir les accidents. Vous devriez avoir recours à des pratiques de gestion exemplaires pour vous assurer que votre milieu de travail demeure propre et bien rangé. La formation des employés sur les techniques de gestion des solvants organiques contribuera à éliminer les risques d'accident et à réduire la possibilité d'une mauvaise manipulation des produits chimiques ou de l'équipement.

Voici certaines des pratiques de gestion exemplaires à employer :

- n'utilisez jamais un solvant dans un espace confiné ou mal ventilé;
- entreposez les solvants dans des contenants fermés hermétiquement; placez ces contenants dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur, des étincelles et de sources d'inflammation;
- inspectez les zones de stockage régulièrement pour vous assurer de l'absence de fuite ou de déversement;
- jetez des produits chimiques inutilisés comme il se doit; consulter ottawa.ca pour en savoir plus sur l'élimination sûre des déchets ménagers dangereux;
- tenez une liste des procédures à suivre en cas de déversement (p. ex. des matériaux absorbants ou de confinement doivent être à portée de main en cas de déversement);
- communiquez avec le Centre d'intervention en cas de déversement (24 heures par jour) au 1-800-268-6060 en cas de déversement.

Les renseignements contenus dans la présente fiche d'information sont fournis par la Région de protection des sources de Raisin-Nation Sud.